

ANNONCES

Dans "LE CANADA" QUOTIDIEN Et Hebdomadaire

Publié par la Cie. d'Imp.

10eme ANNEE No. 216

LE CANADA

EDITION HEBDOMADAIRE

OTTAWA, JEUDI, 28 MARS 1889

OSCAR McDONELL, Directeur

LE NUMERO : 2 CENTIMS

LE CANADA

FOUNDEUR 1879

Prix de l'abonnement

60 ans, pour la ville, \$4.00

en dehors de la ville, \$5.00

EDITION HEBDOMADAIRE

\$3.00

à l'avance, payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT

BUREAU ET ATELIER

118 rue St Patrick

414 et 416 rue Queen

Telegrammes Politiques

Mort de John Bright

Londres, 27.—John Bright est mort la nuit dernière à Rochdale.

Il était depuis longtemps si faible et qu'il s'est éteint comme s'il s'endormait paisiblement.

Ses quatre fils et ses trois filles étaient présents à son lit de mort.

La mort de John Bright à la chambre des communes

Londres, 27.—A la chambre des communes M. Smith, premier lord de la Trésorerie, s'est levé avec une vive émotion pour annoncer la mort de John Bright.

Il a prononcé l'éloge du défunt, en exprimant le regret de n'avoir pu ajourner ses paroles jusqu'à vendredi, afin de donner à M. Gladstone l'occasion d'être présent et de s'y associer.

M. Morley a remercié M. Smith au nom du parti libéral.

John Bright et l'Irlande

Londres, 27.—L'United Ireland dit à propos de la mort de Bright: "Devant cette tombe ouverte l'Irlande oubliera tous ses griefs contre Bright, pour ne se rappeler que des services éminents qu'il a rendus lorsque son cœur s'ouvrit à l'esprit lucide et son éloquence irrésistible. Le véritable Bright est mort il y a trois ans."

John Bright et Westminster

Londres, 27.—John Bright sera enterré à l'abbaye de Westminster. Les cloches de toutes les églises de Londres ont sonné le glas aujourd'hui à l'occasion de sa mort.

Les fondateurs du Reform Club ont été fermés.

Mort du duc de Buckingham

Londres, 27.—Le duc de Buckingham et Chandos est mort.

Richard Plantagenet-Greenville, duc de Buckingham et Chandos, était âgé de 66 ans.

Il a été lord, président du conseil 1866-67, secrétaire pour les colonies 1867-68, et gouverneur de Madras 1875-80.

Son héritier Wm. S. Gore-Langton est âgé de 42 ans, et est également l'héritier présomptif du titre de pairie du comte de Tezpur.

Le comte Herbert de Bismarck à Londres

Londres, 26.—Le comte Herbert de Bismarck a dîné hier, avec lord Salisbury et lord Harrington. Leur entretien s'est prolongé au-delà de minuit.

Mathews et Balfour

Londres, 27.—Ca dussent être grave entre M. Mathews, secrétaire de l'Indrieur, et M. Balfour, secrétaire pour l'Irlande, ont survenu à la suite du langage si différent qu'ils ont tenu l'un et l'autre à la chambre des communes, à propos de l'affaire Pigott.

Oa pense que M. Mathews sera obligé de se retirer et qu'il sera pourvu d'un poste civil lucratif, à moins qu'il ne soit appelé à la pairie.

La reine Victoria et la reine Christine

San Sébastian, 27.—La reine Victoria, accompagnée du prince et de la princesse Henri de Battenberg, s'est rencontrée aujourd'hui avec la reine Christine.

Toutes les rues étaient pavées et la reine Victoria a été chaleureusement acclamée sur son passage.

L'hoiophilie en Espagne

Constantinople, 26.—Le sultan a ordonné la construction d'un kiosque spécial à Yildiz pour la résidence de l'Empereur Guillaume pour la visite qu'il doit faire cet été à Constantinople.

Les mariages grecs

Athènes, 26.—L'assemblée nationale a voté une dotation de \$50,000 à la princesse Alexandra qui sera fiancée au grand duc Paul Alexandrovitch.

Elle a également voté un crédit de \$100,000 pour bâtir un palais pour la résidence du duc de Sparte, héritier de la couronne, qui doit épouser, cette été, la princesse Sophie de Prusse.

Nominations diplomatiques aux Etats-Unis

Washington, 27.—Le président Harrison a soumis au Sénat les nominations suivantes: John Hicks, du Wisconsin, pour être ministre au Pérou; George B. Loring, du Massachusetts, pour être ministre au Portugal; Robert T. Lincoln, de l'Illinois, pour être ministre en Angleterre; Murray Holdstock, de l'Ohio, pour être ministre en Allemagne; Allen Thornadyke Rice, de New-York, pour être ministre en Russie; Patrick Egan, du Nebraska, pour être ministre au Chili; Thomas Ryan, du Kansas, pour être ministre à Mexico.

LA QUESTION DES JESUITES

Discussion à la chambre des communes

M. Dalton McCarthy

M. Dalton McCarthy a repris la discussion, hier après-midi, sur le bill des Jésuites.

Il s'étonne que les membres du cabinet n'aient pas encore jugé à propos de prendre la défense de leur politique et de répondre aux discours prononcés par MM. O'Brien, Barron et Wallace. Les discours de MM. Rykert et Colby ne sont pas une réponse suffisante.

M. McCarthy commence son argumentation en disant que le bill passé par la législature de Québec était inconstitutionnel, et que comme tel le gouvernement aurait dû le désavouer.

Il est d'opinion que l'exercice du désaveu est absolument nécessaire au fonctionnement de notre constitution, et l'histoire des vingt dernières années est là pour le prouver.

Suivant lui la chambre des communes a le droit de discuter une législation qui a causé tant d'émoi dans tout le pays, et il combat l'opinion que l'acte des Jésuites est simplement un acte provincial.

Pour appuyer cette prétention, M. McCarthy entend de faire l'histoire des Jésuites depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Ils ont été persécutés du territoire anglais comme une menace permanente pour la tranquillité publique.

Pour les institutions protestantes, et pour les chasses de presque tous les pays de l'Europe, et lorsque leur ordre s'est éteint en Canada le gouvernement a confisqué leurs biens et les a appliqués au maintien de l'éducation en ce pays. Ils n'ont ni titre légal, ni même de titre moral à rentrer dans la possession de ces biens, dont la province de Québec n'a pas le droit de disposer pour aucun autre fin. Comme raisons péremptoires en faveur du désaveu, M. McCarthy allégué que le principe même de la constitution a été violé par l'acte des Jésuites, parce que cet acte accorde des fonds à un corps religieux. Il a été décidé lors de la secularisation des biens du clergé qu'il n'y aurait pas de religion d'Etat au Canada, et l'on ne doit pas tolérer que l'on remette des biens à un corps religieux supprimé lorsqu'on ne peut agir pareillement à l'égard de l'église presbytérienne ou de l'église d'Angleterre.

M. McCarthy combat ensuite l'intervention accordée au Pape par l'acte des Jésuites, dans la distribution des \$400,000. Il dit que le prince de Québec ne peut pas constitutionnellement s'arroger ainsi le pouvoir d'invoquer un souverain étranger à se mêler de nos affaires, et que les libertés religieuses reconnues par l'acte de Québec sont soumises tout de même à l'acte de suprématie. Aucun parlement, sous la juridiction de la couronne d'Angleterre, n'a le pouvoir de déclarer que, pour rendre un acte valide, la sanction d'un souverain étranger sera nécessaire. Il importe peu que ce souverain soit pape, roi ou président, sa position par rapport à la couronne d'Angleterre est la même.

Il soutient que le Pape est un souverain étranger au Canada et que les lois anglaises défendent de reconnaître en aucune façon une suprématie étrangère. Il explique les clauses de la capitulation de Montréal, et du traité de cession du Canada, garantissant l'exercice de la religion catholique, mais ce traité dit que tel excoicé devait être sujet au Pape le droit d'intervenir dans la division des diocèses, les nominations d'évêques, les répartitions ou divisions de sommes sortant du trésor public. Ce sont des pouvoirs civils, qui ne doivent pas être soumis à la sanction d'un souverain étranger, du Pape.

M. McCarthy dit qu'un Canada l'ordre des Jésuites a perdu toute existence légale, par la conquête, car l'ordre des Jésuites n'était pas reconnu en Angleterre, ne pouvait plus exister aussi tôt le Canada cédé à l'Angleterre. Comme preuve M. McCarthy cite le transfert de leurs propriétés qui a été fait à Lord Amherst. Il dit que si le gouvernement approuve le principe du bill des Jésuites, ceux-ci auront droit de venir demander une compensation au parlement du Canada, car la compensation qui leur a été accordée par le gouvernement n'est que représentative de la moitié de leurs réclamations.

Il accuse les Jésuites de fomenter les divisions dans le pays où ils implantent, il dit que ce sont eux qui ont précipité la guerre franco-prussienne, qu'on les a chassés de France en 1880, et qu'une revue anglaise, la Quarterly Review démontre qu'ils possèdent les principaux sociétés les plus dangereux, pour la sécurité publique et la couronne d'Angleterre.

En conséquence la province de Québec ne devrait pas constituer un corps civil et doter de plusieurs millions de piastres une société aussi dangereuse.

A continuer sur la 2ème page

Vente de COTONS

PLUS DE 300 PIECES

Seront Sacrifiées Pendant le Mois

SANS RESERVE

VENEZ à cette VENTE et PROFITEZ du BON MARCHE

D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS.

LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route de la maille Royale, de Passerelle et fret entre le Canada et la Grande Bretagne

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Sud du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île Prince-Édouard, le Cap Breton et Terre-Neuve. D'élégants chars dorés (buffet) et salons pour le jour tout neuf sont attachés à chaque train direct.

Des années d'expérience prouvent que le chemin de l'intercolonial est la ligne la plus sûre et la plus rapide offerte aux expéditeurs de fret entre le Canada et la Grande Bretagne pour sa connexion avec les steamers allant à Liverpool et Glasgow ou en revenant.

Toutes informations relatives aux tarifs de fret, ports de fret et de passagers et des billets peuvent être obtenus en s'adressant à E. KING, agent des billets, 21, rue Sparks, Ottawa, Ont.

GEO W. ROBINSON, agent pour les passagers, 119, rue St-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-Général, Bureau du Chemin de Fer, Montréal, N. B., 20 Nov. 1888.

VINAIGRES

VINAIGRIERE DE KINGSTON. A. HAAZ & CIE MANUFACTURIERS

de Vinaigre Blanc, Citron, Raisin et autres Vinaigres de Qualité Supérieure.

Garantis Pans sous tous les Rapports. EN VENTE A OTTAWA Par tous les Principaux Epiciers.

SPECULATION

Geo. A. Romer, BANQUIER & COURTIER

40 et 42 Broadway et 51 New Street, New-York City.

Part. Titres, Grains, Provisions et Pétrole achetées, vendues et négociées sur marchés.

P. S.—Crives pour brochure explicative.

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

A transporté son établissement au No 61 RUE RIDEAU, OTTAWA

ROBINSON & CIE GRAINS ETILES et FLOURIST

Marchands de toutes semences, Jardinières et potagers, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour occasions de mariage ou enterrement, avec spécimens.

223, Rue Rideau, Ottawa, Ont.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CHICHEUR et MÉDAILLEUR 35 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps, 268, rue Saint-Patrice, Ottawa.

112-47-88 GUSTAVE RICARD

HOTEL CANADIEN

CHARENTANT OCCUPÉ PAR G. LATHROUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-propriétaire du Royal Exchange.

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surveillance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauternes, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mises soignées, faisant face au par "Eggar's Hill".

Centre privé est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos. 336 et 338 sur la rue Queen.

JOHN JOHNSON, Propriétaire

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivés et départs des mailles.

MALLES

Parcours

Arrivés.

Quinté-Toronto, Har...

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

Quinté-Montréal, etc.

Quinté-Prov. Maritimes...

Quinté-Charlottetown...

Quinté-Québec, etc.

Quinté-Belle-Ville...

Quinté-Toronto, Pa...

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

Montreal et Ottawa

OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TOUTS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

Les convois partent de la gare de rue Eglip comme suit

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se recorde

de Grand Tronc à Québec pour l'ouest et à Montréal avec les trains de Grand Tronc pour l'est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle

à 2.45 a.m. et se recorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Chac. Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richemont à 7.45 a.m. et se recorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la

Point à 5.40 p.m. et se recorde à la gare Bonaventure à 7.40 a.m. et New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chefs d'œuvre pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New York prendront les Pullman à Saint-Alban et à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets, 118, rue St-Jacques.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général

PERCY R. TODD, Agent général des Passagers.

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chaude et à l'eau chaude.

STEWART WILKINS, 129 rue Anglin.

Les ordres peuvent être laissés au No 78, rue Bank.

JOS LANDREVILLE

401 Rue Sparks

Écuries de louage, Chevaux et Voitures de premier ordre. Commandes exécutées sans retard. Communications par téléphone.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

AMÉRICAINES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

Peintures, Tapisseries préparées, Huiles, Matifs, Pinceaux, Vitres, Etc.

ARTICLES DE PEINTRE EN GÉNÉRAL

GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUE MAGASIN

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécutons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.